



ASSEZ DE MENSONGES ET DE DÉSINFORMATIONS POUR IMPOSER LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Nous, intermittent·e-s du spectacle et de l'emploi, chômeuses et chômeurs, professionnel·le-s du spectacle, de la culture, de l'événementiel, du tourisme, de l'hôtellerie restauration, guides conférencier·ère-s, mobilisé·e-s, depuis plus de 6 mois, tout particulièrement lors des occupations de l'Odéon, du 104, des théâtres d'Ile-de-France et en région, avec la Cgt Spectacle IDF, les comités de chômeurs Cgt, occupons ce jour la Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) Ile-de-France au Millénaire à Aubervilliers.

Au mois de juin, nous avons obtenu la suspension de l'application de la réforme gouvernementale de l'assurance chômage (notamment le nouveau calcul du Salaire Journalier de Référence) au 1^{er} juillet, par référé du Conseil d'Etat en attendant le jugement sur le fond. En violation totale du jugement, le gouvernement veut passer en force pour faire appliquer sa réforme au 1^{er} octobre. Il entend donc prendre un décret à la fin du mois et a demandé à Pôle Emploi de former ses personnels à la mise en œuvre de sa réforme scélérate. Pour ce faire, E. Borne, E. Macron et le gouvernement ne cessent de désinformer et de mentir.

Non les chômeuses et chômeurs ne touchent pas plus en allocations qu'en salaires lorsqu'elles et ils travaillent. Non la situation ne permet pas de proposer un emploi à celles et ceux qui en recherchent. Les chiffres des offres d'emploi, annoncés par le ministère du travail sont fallacieux et biaisés. Le chômage total (au-delà de la sacro-sainte catégorie A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi) n'a pas baissé.

Rappelons que cette réforme va se traduire par une baisse des allocations chômage de 17 à 40% pour 1,15 millions de chômeuses et chômeurs. De plus, cela va introduire des inégalités considérables, des différences de traitement allant de 1 à 50, selon le contrat et la répartition des jours de travail.

Dans ces conditions, nous demandons la nomination d'une commission d'expert·e-s indépendant·e-s pour dire les vrais chiffres et données à prendre en compte et quels seraient les résultats de l'application de cette réforme.

Dans le même temps les intermittent·e-s de l'emploi, les intérimaires ne bénéficient toujours pas d'une annexe spécifique au régime d'assurance chômage pour tenir compte de leurs conditions contractuelles de travail.

Nous sommes toujours en attente d'un plan de reprise, plan d'aide à l'emploi pour le spectacle et la culture, dont des mesures pour les jeunes, les auteur·e-s ainsi que pour l'enseignement artistique spécialisé et l'éducation artistique. La précarité ne cesse de se répandre, les expulsions locatives battent leur plein, les factures d'eau et d'électricité sont difficilement acquittées ... pendant ce temps les dividendes des actionnaires, les rémunérations des plus riches ne cessent de s'envoler.

Cela ne peut plus durer.

Nous sommes en colère, toujours déterminé·e-s et mobilisé·e-s. Nous sommes radicalement décidé·e-s à nous faire entendre dans cette période où chacune, chacun y va de ses propositions pour la campagne présidentielle.

Oublié·e-s du « quoi qu'il en coûte », nous ne nous résoudrons pas à être les méprisé·e-s de ces débats.

Nous appelons à rejoindre la manifestation interprofessionnelle unitaire le 5 octobre à 14h00, place de la République.